

République Française		 SOLUTRÉ-POUILLY Arrêté n° 2025/100	COMMUNE DE SOLUTRE-POUILLY
Département de Saône et Loire			Extrait du Registre des arrêtés du Maire de la commune de SOLUTRE-POUILLY
Arrondissement de Mâcon			
OBJET :	Arrêté de voirie Entreprise GELIN. Réfection muret vignes, Route des Acacias du 3 au 9 Novembre 2025 (Prolongation).		

Nous, Maire de Solutré-Pouilly,

- Vu la demande d'autorisation de travaux transmise le 30 Octobre 2025 par l'Entreprise GELIN, 68, Rue de la Condemine, 71000 VARENNES LES MACON, représentée par Monsieur Georges FERNANDES, pour des travaux de réfection d'un muret, route des Acacias, pour le compte du GFA DENUZILLER/TRONCY à SOLUTRE-POUILLY,
- Vu le Code des Communes,
- Vu le Code de la voirie routière,
- Vu que pour la bonne exécution des travaux, il y a lieu de réglementer le stationnement.

ARRETONS

ARTICLE 1 : Autorisation.

Le bénéficiaire est autorisé à exécuter les travaux décrits ci-dessus à compter du Lundi 3 Novembre 2025 pour une durée de 7 jours calendaires.

ARTICLE 2 : Stationnement.

Le stationnement sera interdit pendant toute la durée des travaux sur la zone des travaux.

ARTICLE 3 : redevance d'occupation du domaine public.

Par délibération du 3 novembre 2009, la municipalité a fixé, à compter du 1^{er} janvier 2010 une redevance d'occupation du domaine public de 20€ par mois à compter du 4^{ème} mois d'occupation du domaine public (pour échafaudage, clôture de chantier, dépôt de matériaux, bois, engins de chantier, matériels de chantier...). La première demande jusqu'à concurrence de 3 mois est gratuite. Le règlement de cette participation se fera par l'émission d'un titre de recette établi au nom du demandeur.

ARTICLE 4 : Sécurité et signalisation de chantier

Les panneaux de circulation réglementaires seront installés par l'entreprise en charge des travaux pour permettre l'application du présent arrêté, qui sera affiché en Mairie et publié dans les conditions habituelles.

Fait à SOLUTRE-POUILLY

Le 30 Octobre 2025

Le Maire,

Alban VOSSION





Plan échelle : 1/1000

Stationnement de 2 véhicules de chantier, réfection muret vignes.

Légende :

-  Véhicules de chantier
-  Zone travaux
-  Panneaux attention travaux, route rétrécie